

ReVie
**Femmes âgées en situation de pauvreté.
Étude exploratoire**

Arnaud Campéon

Sociologue, Ingénieur d'études à l'EHESP

Karine Chauvin

Sociologue, Ingénieur d'études à l'EHESP

1. Contexte

L'enjeu que constitue le vieillissement de la population confronte nos sociétés à une situation jusque-là inédite, sources d'importants enjeux politiques, économiques et sociaux. La mise en forme de ces enjeux a été consacrée par le rapport Laroque (1962) qui fait office de point de départ à la définition d'une politique vieillesse en France. A l'époque, l'objectif était d'améliorer les conditions de vie, marquées pour beaucoup, par la pauvreté matérielle, l'isolement social ou encore les problèmes posés par une santé « déficiente ». Près de cinquante ans plus tard, force est de constater que la situation socio-économique des personnes âgées s'est nettement améliorée : entre 1970 et 2006, le nombre de personnes de 65 ans et plus aux revenus inférieurs au seuil monétaire de pauvreté à 60 % a été divisé par 3,5. Le taux de pauvreté correspondant est ainsi passé de 35 % en 1970 à 10 % en 2006 (Augris et Bas, 2008). Elles ont pu bénéficier des transferts de ressources organisés entre actifs et non-actifs¹, mais également de la mise en place d'équipements et de services visant à favoriser leur insertion sociale. Aujourd'hui, leur niveau de vie moyen est proche de celui des actifs.

Cette évolution, qui a permis de sortir la vieillesse de son ancienne condition « misérable » dénoncée par Simone de Beauvoir, ne doit cependant pas faire oublier qu'il subsiste des inégalités intergénérationnelles et intragénérationnelles importantes mais également des inégalités de genre. En effet, de fortes disparités existent à l'intérieur du groupe « âgé », entraînant la marginalisation de certains fragments de populations qui cumulent les handicaps : faibles revenus, isolement et dépendance. C'est précisément là que nous avons découvert une figure inhabituelle, celle de la vieille femme seule, « sans le sous », exposée aux carences affectives et exclue des apports culturels ; image qui, il faut bien l'admettre, contraste avec la caricature médiatisée du jeune senior pleinement inséré et dynamique.

Problématique

La situation des femmes est à cet égard particulièrement significative des difficultés d'existence de certaines franges de la population âgée. À titre d'exemple, les bénéficiaires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse, outre qu'ils caractérisent une moyenne d'âge élevée (de

¹ Ceci est l'aboutissement d'un long processus : en vingt ans, les conditions de départ à la retraite se sont sensiblement améliorées, avec la montée en charge et l'élargissement des systèmes de retraite, de base et complémentaire, les prestations du minimum vieillesse ont également été revalorisées. David M.- G et Starzec C., « Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans », Insee Première, n°447, 1996.

ReVie

l'ordre de 78 ans), sont à 64,6 % des femmes². D'ailleurs, à l'échelle européenne, « les femmes seules ont, comparativement aux retraités masculins, un niveau de vie nettement plus faible, inférieur d'environ 20 % à celui des autres retraités. Elles comptent également en leur sein une proportion de pauvres nettement plus élevée » (M. Cohen-Solal et M. Lelièvre, 2003, p. 8). En effet, dans le contexte d'un vieillissement inexorable de la population, et compte tenu de leur plus grande espérance de vie, les femmes âgées cumulent de nombreux risques à se retrouver dans une situation difficile, autrement dit, en situation de précarité (économique, sociale, familiale, etc.). Les liens familiaux traditionnels étant moins assurés qu'auparavant, sinon différemment, nombre d'entre-elles se retrouvent seules lorsqu'elles perdent leur conjoint et doivent supporter des charges quasi identiques, alors qu'elles restent traditionnellement peu enclines à solliciter une aide extérieure. On connaît par ailleurs l'incidence forte des situations de précarité sur les conditions et les modes de vie, tel que le (mal) logement, l'alimentation ou encore la (mauvaise) santé des individus. L'ensemble de ces constats fait craindre non seulement une augmentation du nombre de femmes âgées pauvres mais également, et peut être surtout, l'existence de situations dramatiques mal identifiées.

Dans un monde où la beauté, la richesse, la jeunesse sont exagérément valorisés, un regard sur les « gens de peu », comme les appelaient Pierre Sansot (1991), nous apparaît indispensable pour rappeler que les conditions du « bien vieillir » ne sont pas assurées pour tous. Comme le reconnaît l'anthropologue, la catégorie « des gens de peu » n'est certes pas très précise. Pourtant, elle n'en est pas moins opératoire dans la perspective qui est la nôtre. Elle vise à désigner toutes celles qui supportent le poids de contraintes sociales fortes qui limitent leurs possibilités d'engagement et qui, dans l'urgence de la situation qui les caractérise (pour manger, pour se soigner, etc.) exigent d'elles de trouver des moyens pour se débrouiller et vivre aussi dignement que possible. Comment ces femmes en sont-elles arrivées là ? Comment vivent-elles ces situations de pauvreté ? Quelles stratégies mettent-elles en place pour faire face à leur situation ?

Méthode

Cette communication vise à décrire et à comprendre les « mondes de la vie quotidienne » (Lalive d'Epinau et Spini, 2008) de femmes âgées en situation de pauvreté à travers quelques exemples qui nous ont parus significatifs (les loisirs, l'alimentation, le logement, la santé, etc.). Pour ce faire, et pour rendre compte de cette « pauvreté vécue », nous avons opté pour une approche de type compréhensive, seule approche pertinente pour s'efforcer de saisir des expériences qui ont marqué de façon significative la vie des individus, la définition de ces expériences par les personnes elles-mêmes ainsi que les stratégies d'adaptation ou de reconstruction qu'elles mettent en place. L'enquête par entretien nous a ainsi semblé être un instrument privilégié d'investigation. Cette recherche se base donc sur la réalisation de 24 entretiens semi-directifs réalisés auprès de femmes âgées de plus de 60 ans³ vivant seules et en situation de pauvreté⁴ en Bretagne.

² Rappelons qu'à la fin de l'année 2006, 599 000 personnes étaient allocataires du « minimum vieillesse », soit 4,5 % des 65 ans ou plus, et que parmi elles, la majorité des allocataires étaient des femmes âgées et seules (célibataires, divorcées, veuves). Voir Augris N., « Les allocataires du minimum vieillesse », Etudes et Résultats, n°631, avril 2008.

³ L'âge des femmes interrogées varie de 61 ans à 95 ans : 2 <70 ans ; 71 ans <7<80 ans ; 81 ans <7<90 ans et 4 >91 ans.

⁴ Depuis le 1^{er} avril 2009, le montant maximum de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées est de : 8125,59 EUR par an (soit 677,13 EUR par mois) pour une personne seule. Si certaines femmes âgées de notre échantillon dépassent légèrement le seuil des 700 euros, c'est qu'en dépit de revenus plus importants, elles sont néanmoins confrontées à des situations financières difficiles (surendettement par exemple).

Résultats

L'idée même de pauvreté est nécessairement associée à des conditions de vie que nous pouvons qualifier de « difficiles » et ce, dans tous les domaines de la vie quotidienne. Vivre en situation de pauvreté c'est être, par définition, dans la difficulté de faire face à ses besoins quotidiens, au premier rang desquels les besoins dits fondamentaux : se nourrir, s'habiller, se loger, se soigner, etc. Il faut imaginer ce type de trajectoire de manière très pragmatique : une personne qui n'a pas de moyens financiers suffisants, mangera moins ou plus mal ; si elle a besoin de soins médicaux, elle se rendra peut-être moins facilement chez son médecin, d'autant plus si elle est mal remboursée, etc. Progressivement, pendant que son état de santé se détériore, elle sera amenée à prendre moins soin d'elle, à se laisser aller, à se dépendre de son logement, etc. soit autant d'événements et d'épisodes susceptibles de la conduire aux situations de vie les plus dramatiques, proches, chez certaines femmes âgées, de la clochardisation à domicile. Toutes les femmes rencontrées ne réagissent cependant pas de la même façon. La manière dont nos interlocutrices ont mis en avant leurs compétences et leurs pratiques pour continuer à « se tenir » malgré leur condition de vie difficile, à vouloir être actrices de ce « maintien » en sollicitant différents types de support, en donne une bonne illustration. C'est, en effet, au nom d'une autonomie revendiquée que certaines pratiques doivent être comprises (comme le fait de refuser des aides par exemple), au risque qu'elles génèrent parfois une difficulté morale supplémentaire. Contre l'écueil de la victimisation, il faut donc se garder d'une vision fataliste mais saisir au contraire tous les chemins de traverse, les ressources (certes inégalement distribuées mais qui existent tout de même chez chacune), les infimes stratégies et micro-adaptations dont usent ces femmes âgées pour affirmer leur dignité et conserver le sentiment de leur propre valeur.

Bibliographie

- Augris N, Bac C, « Evolution de la pauvreté des personnes âgées et minimum vieillesse », Retraite et société, n°56, 2008.
- Augris N., « Les allocataires du minimum vieillesse », Etudes et Résultats, n°631, avril 2008.
- Cambois E, 2004, « Les personnes en situation sociale difficile et leur santé », in Les travaux de l'Observatoire Nationale de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale 2003- 2004, Paris, ONPES, La Documentation française, 2004.
- Campéon A, « Des vieillessees en solitude. Trajectoires et expériences de solitude après la retraite », Thèse de doctorat de sociologie, Université Lille III, 2010.
- Caradec V, « L'épreuve du grand-âge », Retraite et société, n°52, 2007.
- Caradec V., Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement, Paris, PUF, 2004.
- Cardon P., Gojard S., « Vieillesse et alimentation : les effets de la délégation des approvisionnements », Actes du 2^{ème} Congrès de l'Association Française de Sociologie, RTF 7, 2006
- Chauvin K, « Aides et soins à domicile. Etude sur la réception et l'utilisation du dispositif par les usagers », Etude du Codem Nord- Ouest de Rennes, 2002.

ReVie

- Clément S., Mantovani J, « Les déprises en fin de parcours de vie », *Gérontologie et société*, n°90, 1999.
- Cohen- Solal. M, Lelièvre M., « Niveau de vie et risque de pauvreté parmi les retraités des pays européens », *Etudes et Résultats*, n°213, janvier 2003.
- Conseil d'Orientation des Retraites, « Le niveau de vie des veuves et des divorcées », document de travail n°5, juin 2007.
- David M.- G et Starzec C., « Aisance à 60 ans, dépendance et isolement à 80 ans », *Insee Première*, n°447, 1996.
- Fondation Abbé Pierre, « L'état du mal- logement en France », Rapport annuel 2009.
- Haut comité de la population et de la famille, *Politique de la vieillesse. Rapport de la Commission d'étude des problèmes de la vieillesse*, présidée par Monsieur Pierre Laroque, Paris : La Documentation française, 1962, p. 1.
- Lalivé d'Epinay C., Spini D., (dir.), *Les années fragiles. La vie au-delà de quatre-vingt ans*, Québec, Les Presses Universitaires de Laval, 2008.
- Minodier C., Rieg C., « Le patrimoine immobilier des retraités », *Insee Première*, n°984, 2004.
- Retraites et Société, « Le niveau de vie des retraités », n°56, janvier 2009.
- Sansot P, *Les gens de peu*, Paris, Puf, 1991
- Wittmann A.-F, « Vieillir dans une cité : un double stigmaté », *Sociétés contemporaines*, n°51, 2003.